



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation du master



Education et formation

de l'Institut Catholique de Paris

Vague D – 2014-2018

Campagne d'évaluation 2012-2013



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib



Evaluation des diplômes Masters – Vague D

Académie : Paris

Etablissement déposant : Institut Catholique de Paris

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Education et Formation

Domaine : Sciences humaines et sociales

Demande n° S3MA140005870

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Faculté d'éducation, 3 rue de l'Abbaye, 75006 Paris.

- Délocalisation(s) :

Pour la spécialité *Enseignement et Besoins Educatifs Particuliers* délocalisations possibles pour les enseignements : Hérouville Saint-Clair, Besançon, Epinal, Taissy, Saint-Denis de la Réunion.

- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

Le master *Education et Formation* permet de réunir l'offre de formation de l'enseignement catholique en matière d'éducation et de formation et de la rendre plus lisible.

Le master mention *Education et formation* est un diplôme proposant des apports de sciences humaines et sociales, notamment dans le domaine des Sciences de l'éducation. Il vise à former de futurs enseignants, éducateurs ou formateurs en s'appuyant sur des apports théoriques et pratiques.

Cette mention propose une organisation spécifique qui permet à des professionnels en poste de pouvoir suivre la formation. Elle s'adosse à des partenariats internationaux, notamment pour la spécialité *Education comparée*.

Sept spécialités sont proposées :

Trois spécialités préparent au concours d'enseignant et ne sont pas évaluées par l'AERES : 1. *Métiers de l'éducation et de l'enseignement - Enfances* ; 2. *Métiers de l'éducation et de l'enseignement - Adolescence* ; 3. *Métiers de l'éducation corporelle, de la santé et du développement de la personne*.



Les quatre autres spécialités sont évaluées : 4. *Conception de projets et de dispositifs de formation* ; 5. *Cadre d'éducation-Médiation Famille, école, cité* ; 6. *Besoins éducatifs particuliers* ; 7. *Education comparée*, qui est une nouvelle spécialité.

Les étudiants devront acquérir des compétences universitaires avec une ouverture sur la recherche, mais aussi développer une réflexion sur leur pratique (future ou en cours) et construire des compétences d'innovation utiles au terrain.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Projet pédagogique :

Des changements importants apparaissent dans la mention par rapport à la précédente maquette. La création d'une unité d'enseignement « Epistémologie des Sciences humaines et Sociales » (EC50C : Mémoire) pour l'ensemble des spécialités, affirme l'importance du mémoire dans la mention. De même la création d'une septième spécialité *éducation comparée* permet d'élargir l'offre de formation. Cette spécialité vient en complément du cursus L1, L2, L3 *Humanités et anthropologies contemporaines* spécialité *Diversité en éducation*.

Ces modifications permettent d'affirmer une formation de niveau master avec un focus sur le mémoire et de créer un cursus complet en éducation comparée adossé au Groupe de Recherche en Education Comparée (GREC), un des cinq pôles de l'Unité de Recherche « Religion, Culture et Sociétés » de l'ICP.

Il faut cependant remarquer que les choix offerts aux étudiants en fin de master 1 sont peu explicités ainsi que les conditions de remise à niveau.

L'objectif affiché est de proposer une formation universitaire pluridisciplinaire (sciences humaines et sociales) articulant théorie et pratique. La formation est présentée comme pensée pour favoriser les reprises d'études et accompagner les reconversions professionnelles et les évolutions de carrière. Une inscription en thèse peut être envisagée, les étudiants de master étant associés aux séminaires doctoraux.

Les objectifs de la formation sont cohérents avec son organisation. On retrouve un tronc commun qui permet une approche théorique et pratique, approches qui se déclinent ensuite dans les spécialités. La formation est ouverte en formation initiale et formation continue. Il existe une organisation de formation à distance (FOAD). L'offre diversifiée des spécialités permet d'envisager des évolutions de carrière ou des reconversions. L'ensemble de ces objectifs est clairement affiché dans le dossier.

Pourtant, les contenus des unités d'enseignement ne sont pas clairement indiqués et on observe une hétérogénéité d'organisation de ces unités d'enseignement dans les spécialités. Si le tronc commun permet de mutualiser les enseignements de méthodologie de la recherche, les séminaires de recherche, l'apprentissage d'une langue étrangère et les outils TICE, mutualisation importante pour une réflexion commune et des échanges entre spécialités, il serait intéressant de réfléchir à la mutualisation de certaines UE présentes dans différentes spécialités à l'identique et pourtant enseignées indépendamment. La structure des spécialités mériterait d'être davantage travaillée pour aboutir à un nombre identique d'UE se déclinant dans chaque spécialité. Les UE de stages et de préprofessionnalisation seraient ainsi plus clairement identifiables et plus homogènes.

Positionnement de la mention dans l'environnement scientifique et socio-économique :

L'Institut Catholique de Paris est constitué de six facultés qui contribuent à alimenter le master. Les étudiants de la Faculté d'éducation postulent principalement pour l'entrée dans la mention *Education et formation*.

La Faculté d'éducation développe le cursus *Sciences de l'éducation*. Elle propose une Licence (L1, L2, L3) *Humanités et anthropologie contemporaine, Diversité en éducation* avec trois parcours professionnalisants en partenariat avec la Fondation d'Auteuil et l'École de Formation Psycho-pédagogique (EFPP). Ces parcours de licence sont conçus pour accompagner les étudiants vers la mention *Education et formation* qui s'adosse au Groupe de Recherche en Education Comparée (GREC) qui fait partie de l'Unité de Recherche *Religion, Culture et Société* de l'Institut Catholique de Paris. Cet adossement est surtout développé au niveau de la nouvelle spécialité *Education*



comparée. L'objectif étant de proposer une formation à la recherche par la recherche, les étudiants ont la possibilité, en plus de leur mémoire, de participer à des publications scientifiques.

Le dispositif FOAD permet une offre de la formation au niveau national. Les regroupements se font dans les Instituts Catholiques régionaux.

La nouvelle spécialité *éducation comparée* qui complète la licence est unique dans l'offre de formation nationale.

Des partenariats sont annoncés avec le milieu professionnel de l'éducation. Il aurait été intéressant de connaître la liste des professionnels intervenant dans la mention, ainsi que leur statut et les modalités développées pour la mise en place de ces partenariats.

Insertion professionnelle et poursuite d'études :

Le dossier contient peu de chiffres sur le suivi des étudiants, les flux sont peu détaillés.

Pour les poursuites d'études, il est annoncé que la nouvelle spécialité devrait pouvoir permettre à des étudiants de poursuivre en doctorat.

Pour les autres spécialités, l'insertion professionnelle est variable. Très souvent les étudiants sont déjà en poste, comme annoncé dans le projet pédagogique, ce qui permet de penser qu'il existe une possibilité d'évolution de carrière ou de reconversion grâce à cette formation.

Pilotage de la mention :

Dans le cadre du pilotage de la mention, l'équipe pédagogique statutaire apparaît comme réduite face à l'étendue de l'offre de formation. Si elle est complétée par de nombreux partenariats extérieurs, il semble compliqué de pouvoir piloter dans de bonnes conditions une offre de formation aussi riche.

Peu d'indications sont fournies sur les outils d'évaluation et de suivi des étudiants et des enseignements. S'il est annoncé des conseils de master, on ne sait pas comment ils fonctionnent (fonction, organisations, participants).

Le dossier comporte peu d'indications sur les profils des professionnels intervenant dans la mention.

Il serait intéressant de pouvoir diversifier les fiches RNCP en fonction des spécialités. Le fait de n'en proposer qu'une pour la mention réduit les champs possibles de métiers.

● Points forts :

- Une offre de formation adaptée à un public diversifié.
- L'organisation de la formation à distance (FOAD).
- L'intégration d'un travail de recherche dans le programme de formation.

● Points faibles :

- Un déséquilibre entre une équipe pédagogique et de recherche statutaire réduite et une offre de formation vaste.
- Une faiblesse dans la présence d'outils standardisés pour assurer le suivi et le pilotage de la mention.
- Un manque de cohérence entre spécialités.
- Un manque d'informations sur les partenariats avec le milieu professionnel.

Recommandations pour l'établissement

Il serait souhaitable de penser la structure de formation pour aboutir à un schéma unique avec une concordance entre les UE des différentes spécialités.

Il serait aussi intéressant de penser plus avant les outils de pilotage et de suivi dans les spécialités et dans la mention.

L'équipe pédagogique mériterait d'être renforcée pour permettre un plus grand adossement à la recherche et l'équipe de professionnels devrait pouvoir apparaître clairement.

Il semble indispensable de préciser les modes de recrutement et d'accompagnement des étudiants, surtout lors du passage du master 1 au master 2.



Des questions subsistent autour du public qui semble très ciblé dans certaines spécialités. Quelle pérennité pour la mention quand les professionnels du champ de l'éducation catholique seront tous formés au niveau master, sachant que les nouveaux professionnels auront dû suivre cette formation ? Il serait donc souhaitable de penser l'évolution de certaines spécialités.

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : B
- Positionnement de la mention dans l'environnement scientifique et socio-économique (A+, A, B, C) : B
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : C
- Pilotage de la mention (A+, A, B, C) : C



Evaluation par spécialité

Conception de projets et de dispositifs de formation

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Faculté d'éducation - 3, rue de l'abbaye - Paris 6.

Etablissement(s) en co-habilitation(s) : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

Cette spécialité a pour but de former des professionnels à la conception de projet ou de dispositif de formation en développant la professionnalisation des acteurs engagés. Elle s'appuie sur les enjeux actuels des évolutions de la formation en prenant en compte les fondamentaux liés aux processus d'apprentissage et de formation. Cette spécialité s'adresse à un public de professionnels de la formation (formation des enseignants, cadres infirmiers, professionnels des services de développement des compétences d'entreprise), mais aussi à des étudiants en formation initiale. L'articulation avec la recherche est fortement posée. Une UE spécifique prépare aussi les personnes inscrites dans cette spécialité à la conception de dispositifs de formation à distance avec un travail important de réflexion sur les contenus pédagogiques.

- Appréciation :

Projet pédagogique :

Sachant que le tronc commun apporte le côté méthodologie de recherche, la spécialité apporte les connaissances et compétences qui spécialiseront les étudiants dans le domaine de l'ingénierie de formation. Les apports sur le concept d'apprenance marquent une ouverture vers la recherche. L'originalité de ces apports réside dans l'idée de développer de l'ingénierie de formation en utilisant des démarches innovantes à partir de dispositifs à distance en donnant une approche internationale.

Cette formation permet donc soit de prolonger la réflexion vers un doctorat, soit de se professionnaliser dans un champ en pleine évolution.

Des changements sont annoncés dans la spécialité *Conception de projets et dispositifs de formation* : en M1 ajout d'un enseignement « Démarche de réflexivité en formation ». En M2 : ajout d'un enseignement « Analyse des pratiques et cheminement réflexif ». Ces changements semblent être en lien avec les compétences attendues autour de la réflexion professionnelle de chaque étudiant. Pourtant, les buts de ces changements ne sont pas exposés.

Cette mention réunit des professionnels de la formation et des étudiants en formation initiale. L'articulation avec le mémoire de recherche est annoncée comme réelle. Il est aussi annoncé d'importants moyens d'accompagnement et d'individualisation. Il serait pertinent d'en savoir plus. Quels moyens d'accompagnement sont-ils déployés ? Comment s'organise l'individualisation ?

Un cahier des charges existe regroupant les UE, il aurait pu être intéressant de le présenter. Cela aurait permis de mieux percevoir le contenu au-delà des titres fournis.

En matière de stage, en M1 le stage peut être de 35 heures à 72 heures selon le statut de l'étudiant (professionnel ou formation initiale). En M2, le stage est facultatif pour les professionnels et obligatoire pour les



étudiants en formation initiale. Il serait souhaitable de connaître l'organisation des suivis de stage : existe-t-il une signature de convention ? Quelles sont les conditions précises du déroulement du stage ?

La formation à la recherche est développée dans le tronc commun sous forme d'enseignement et de séminaires qui participent à l'élaboration du mémoire. Les étudiants ont obligation de participer à des conférences.

Il serait souhaitable de connaître l'organisation des conférences. Il serait également pertinent de connaître le nom et le statut des professionnels qui interviennent dans cette formation.

La formation à distance est proposée avec des aménagements permettant de suivre certains enseignements en présentiel et d'autres à distance. Cette organisation est particulièrement intéressante puisqu'elle permet à des étudiants en poste ou éloignés géographiquement de suivre la formation.

Insertion professionnelle et poursuite des études choisies :

Les étudiants sont recrutés dans les pays africains francophones, le Liban ou Haïti. Ils sont aussi originaires des instituts de formation de l'enseignement supérieur catholique. Il semble que cette spécialité attire des professionnels déjà qualifiés dans un autre diplôme ou faisant valoir leur expérience professionnelle.

La création récente de la direction de l'insertion professionnelle (2011) ne permet pas de fournir des chiffres sur l'insertion professionnelle des étudiants. Il semble toutefois envisageable que le responsable de la spécialité puisse donner quelques informations sur le devenir des étudiants.

Pilotage de la spécialité :

L'équipe pédagogique est composée de très peu d'enseignants-chercheurs statutaires et de nombreux professionnels dont on ne sait rien, ce qui est regrettable face au nombre d'heures important qu'ils assurent.

La spécialité n'investit que très peu le champ de la recherche, on ne comprend pas quelles sont les thématiques de recherche développées dans cette spécialité. De même, comme pour la mention, on ne possède que très peu d'informations sur les outils d'évaluation et d'accompagnement des étudiants et des enseignements.

La thématique est porteuse, mais insuffisamment cadrée dans la présentation de la spécialité.

● Points forts :

- Bonne couverture des apports en ingénierie de formation avec l'apprentissage d'utilisation des TIC.
- Organisation de la formation en présentiel et/ou à distance.
- Recrutement des étudiants à l'international.

● Points faibles :

- Insuffisance des informations sur l'équipe pédagogique et sur le profil des professionnels intervenants.
- Nécessité pour l'établissement de mettre en place des outils de pilotage et de suivi.
- Pas d'information sur l'accompagnement des étudiants et sur leur devenir.

Recommandations pour l'établissement

Il serait souhaitable d'améliorer la visibilité des intervenants, qu'ils fassent partie de l'équipe pédagogique ou qu'ils soient professionnels.

Il semblerait aussi pertinent de mieux cibler l'offre de formation en master 2. Ceci permettrait de mettre en valeur la formation qui s'inscrit dans un champ professionnel porteur.

Le développement d'outils pour le pilotage de la spécialité et le suivi des étudiants permettrait une meilleure visibilité de la formation.



Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : B
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : B
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : C



Cadre d'éducation – Médiation « famille, école, cité »

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :

Faculté d'Education - 3, rue de l'abbaye - Paris 6.

Etablissement(s) en co-habilitation(s) : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

La spécialité forme des responsables du champ éducatif ou de futurs chercheurs s'intéressant à la dimension humaine (management) et au développement et l'équilibre des publics visés. Le but est de créer un corps de professionnels ou de chercheurs de l'éducation qui soit solidaire et qui puisse mutualiser les compétences acquises.

Le travail est organisé autour d'études de cas qui permettent aux personnes inscrites dans la spécialité de se projeter dans leur future pratique de responsables en construisant des réponses ou dispositifs en lien avec les besoins du terrain. La formation est organisée en trois temps qui permettent aux personnes inscrites dans la spécialité un aller-retour avec le terrain. Les étudiants sont aussi formés au développement d'outils numériques qui leur permettront de suivre l'évolution de leur champ d'activité.

- Appréciation :

Projet pédagogique :

Les connaissances attendues couvrent le champ de la spécialité. La poursuite d'études est envisagée. Elle est essentiellement prise en charge par le tronc commun. L'objectif est de former des professionnels ou des chercheurs en développant une réflexion autour de l'éthique. L'évolution de la spécialité créant l'UE150 *gestion et management* est inscrite en lien avec la formation à l'éthique. L'idée est de créer un corps de professionnels ou de chercheurs en éducation. Ils sont formés à être en permanence en évolution pour rester efficace tout au long de leur carrière. L'accompagnement individualisé et le soutien d'étudiants en reprise d'études sont posés. Il aurait été souhaitable de pouvoir avoir des indications sur cette organisation. De même, rien n'est dit sur les stages et leur organisation.

Les enseignements sont construits autour de thématiques transversales qui vont permettre une réflexion et une mise en pratique. L'équipe de direction de la spécialité est pluridisciplinaire (un directeur d'étude docteur en sciences de l'éducation et ancien cadre territorial, un directeur de département psychologue et ancien chef d'établissement scolaire). Nous sommes ici dans une démarche de professionnalisation et d'accompagnement à l'évolution de la professionnalisation. Il serait intéressant de connaître la liste des intervenants professionnels.

La formation est pensée en alternance et les étudiants sont formés au principe de formation tout au long de la vie.

Insertion professionnelle et poursuite des études choisies :

Les étudiants sont majoritairement originaires de pays étrangers francophones (Afrique, Haïti) et sont souvent des religieux. La plupart des étudiants sont en poste et souhaitent évoluer vers de plus hautes responsabilités. La reprise d'études est portée par un projet professionnel précis qui est développé pendant la formation et déjà négocié avec l'employeur. Un poste de chargé de mission à mi-temps devrait permettre une plus grande visibilité de la spécialité.

Pilotage de la spécialité :

L'équipe pédagogique est composée de 11 enseignants universitaires et de 4 enseignants professionnels. Des professionnels et des consultants interviennent ponctuellement.

Pour les quatre professionnels, on ne connaît pas leur statut actuel.



De même, le dossier comporte très peu d'indications sur les modes de recrutement des étudiants, notamment en ce qui concerne le conseil en charge d'étudier les dossiers des postulants qui ne possèdent pas le niveau requis pour accéder au master. Peu d'indications sur les outils de pilotage.

Cette formation apparaît comme utile aux professionnels du champ. Toutefois, elle mériterait d'être repensée du point de vue de l'encadrement et de l'accompagnement des étudiants.

- Points forts :
 - Organisation de la formation en FOAD qui permet à des professionnels en poste de se former.
 - Possibilité de se former par la recherche en vue d'accroître la qualification professionnelle.
 - Les origines diversifiées des étudiants.

- Points faibles :
 - Insuffisance de la définition des métiers et compétences visés par la spécialité.
 - Présence très faible des enseignants-chercheurs de l'établissement dans la réalisation de la formation et manque d'informations sur les professionnels qui interviennent dans la formation.
 - Manque d'outils de pilotage et de suivi.

Recommandations pour l'établissement

En l'absence d'une vision claire des métiers visés par la spécialité, il semble que cette formation soit réservée à des professionnels déjà en poste. Quel est alors l'intérêt d'avoir un parcours en formation initiale ? Afin de rendre visible les métiers visés, il serait intéressant de pouvoir disposer de fiches RNCP en lien avec la spécialité.

Il serait souhaitable de connaître les modes de recrutement des étudiants et l'organisation qui se met en place pour leur accompagnement.

Il semble nécessaire de renforcer l'encadrement des étudiants et de développer des outils de pilotage afin de mieux comprendre l'organisation et les buts de la spécialité.

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : B
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : B
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : C



Besoins éducatifs particuliers

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Faculté d'Education - 3, rue de l'Abbaye - Paris 6.

Etablissement(s) en co-habilitation(s) : /

Délocalisation(s) :

Sites géographiques où sont dispensés les enseignements :

- Hérouville Saint-Clair.
- Besançon.
- Epinal.
- Taissy.
- Saint Denis de la Réunion.

Les enseignements sont les mêmes dans toutes les régions. Ils sont assurés par les enseignants de la région (ISFEC essentiellement) ou par des enseignants de l'ISP-FE qui se déplacent en région.

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

Cette spécialité a pour objectif de former des enseignants à l'inclusion scolaire. Elle propose une articulation entre le développement professionnel et la recherche. L'objectif est de permettre à des professionnels de développer des processus accompagnant une scolarité réussie de chaque élève quelque soient ses besoins éducatifs spécifiques. Chaque étudiant constitue un portfolio qui sera au centre de la formation. La recherche-action est utilisée pour inscrire les étudiants dans une démarche de recherche, mais aussi pour permettre une analyse des gestes professionnels et de leurs conséquences.

- Appréciation :

Projet pédagogique :

Cinq champs de compétences sont nommés :

- Identité professionnelle.
- Didactique et enseignements adaptés.
- Besoins éducatifs particuliers.
- Travail en équipe et partenariat.
- Démarche réflexive, écrits professionnels et recherche.

Ces champs de compétences couvrent la spécialité. Ils permettent une insertion professionnelle au niveau du diplôme et ouvrent l'accès à la recherche.

L'objectif de la spécialité est de former des enseignants à l'inclusion des élèves, en lien avec les directives françaises et européennes. La spécialité permet donc de se former à des outils permettant cette inclusion scolaire, mais aussi de réfléchir de façon scientifique au concept et aux pratiques.

Des changements sont annoncés pour la spécialité *Enseignement et besoins éducatifs particuliers*. Modification d'intitulés et de contenus de cours suite au changement de public appartenant de plus en plus au milieu de l'enseignement. Changements qui apparaissent comme justifiés. La modification d'appellation de certaines unités d'enseignement permet de donner une dimension plus scientifique à l'approche, en lien avec le niveau master.

La présentation des unités d'enseignement est faite dans le cadre d'un cahier des charges. Il contribue à la création du portfolio pour chaque étudiant. Il serait intéressant de pouvoir disposer de ce cahier des charges.

Ce portfolio est central dans la formation puisqu'il permet un travail individualisé avec l'étudiant.



La formation est construite à partir de réflexions, de mises en situations, de stages et de visites sur poste. Un expert encadre des petits groupes d'étudiants pour ce suivi.

Le suivi des étudiants est bien expliqué et semble intéressant dans sa construction. Les étudiants bénéficient de 72 heures de stages et de 18 heures de visite sur poste qui viennent en complément d'un travail en TD et des apports théoriques. On comprend bien comment théorie et pratique sont intimement liées. Ce travail d'aller-retour avec le terrain, les mises en situation et la réflexion sont particulièrement riches pour les étudiants.

Il serait souhaitable de connaître le statut des experts qui suivent les étudiants.

Le travail de réflexion qui est mis en œuvre de façon scientifique permet une formation à la recherche par la recherche. Ce sont les mises en situation et les expériences de terrain qui permettent un temps de réflexion scientifique utile aux professionnels dans la construction de leur posture. Cette démarche de recherche action permet aux professionnels d'aller au-delà d'un simple retour d'expérience. Ce travail permet de former des professionnels et d'en faire des personnes ressources.

Le principe de recherche action permet aux étudiants de développer des compétences en lien avec les besoins de leur contexte. Elle permet aussi une prise de distance et une évolution en lien direct avec les problématiques de terrain. Elle autorise la mise en place de compétences transversales, formant les professionnels à se tenir au courant des avancées de la recherche dans leur domaine.

Comme expliqué dans la présentation générale de la mention, la formation est organisée en formation continue et formation initiale avec un support en FOAD. Les étudiants de cette spécialité étant des professionnels en poste, cette organisation leur permet de pouvoir accéder à une formation tout au long de la vie.

Les étudiants venant de l'ensemble du territoire français et de certains territoires d'outre-mer, des modalités de délocalisation sont organisées. Les enseignements sont les mêmes dans toutes les régions et sont dispensés soit par des enseignants de la région, soit par des enseignants de l'ICP. Il y a aussi une organisation en FOAD, en alternance.

Insertion professionnelle et poursuites des études choisies :

Les étudiants sont des enseignants en poste, spécialisés ou non, et des chefs d'établissements. Les étudiants viennent de toute la France et principalement de Normandie, de l'Est, de la Picardie de la Champagne Ardenne, de l'Île-de-France, de la Réunion et de Saint-Pierre et Miquelon. Le fait d'avoir des plates-formes en région permet d'organiser des enseignements en présentiel sur site. Les enseignements sont aussi organisés à distance (FOAD) et bénéficient de l'alternance, ce qui permet de donner accès à la formation à des professionnels en poste.

Le fait de mélanger les professionnels (enseignants spécialisés ou pas) permet d'aborder les besoins particuliers des élèves au-delà de l'enseignement spécialisé.

Le bilan des effectifs nous montre plus d'étudiants inscrits en M1 qu'en M2. Pourtant le taux de réussite en M1 est élevé. On peut se demander pourquoi les étudiants de M1 ne se retrouvent pas en M2.

Il n'y a pas d'indication sur les taux de poursuite en doctorat.

Pilotage de la spécialité :

L'équipe pédagogique est composée d'enseignants-chercheurs de l'Institut Catholique de Paris pour la partie universitaire. Pour la partie professionnelle il est mentionné le partenariat avec l'Institut National Supérieur de formation et de recherche pour l'éducation des jeunes Handicapés et les Enseignements Adaptés (INSHEA) de Suresnes qui intervient dans les enseignements ainsi que des formateurs. Il aurait été intéressant de connaître le statut de ces professionnels. Sont-ils formateurs, professionnels en poste, consultants ?, sachant que le nombre d'heures pour lesquelles ils interviennent est important.

Le dossier comporte très peu d'information sur les outils et le suivi mis en place. Il serait souhaitable de connaître plus avant le fonctionnement de ces conseils, leurs organisations, les participants.

Il y a très peu d'indications sur les modes de recrutement des étudiants, notamment en ce qui concerne le conseil en charge d'étudier les dossiers des postulants qui ne possèdent pas le niveau requis pour accéder au master.

● Points forts :

- La spécialité répond à une demande sociale.
- Une offre de formation bien structurée et une bonne articulation programme de formation et compétences visées.



- L'utilisation de la recherche et de l'action pour former des professionnels et pour en faire du même coup des personnes ressources sur le terrain.
- Points faibles :
 - Insuffisance du pilotage de la spécialité. Peu d'information sur l'organisation de celui-ci.
 - Insuffisance du nombre d'enseignants-chercheurs et peu d'information sur les professionnels intervenants.
 - Pas d'indication précises sur l'insertion professionnelle des étudiants.

Recommandations pour l'établissement

Il serait intéressant de développer des outils de pilotage et de suivi de la spécialité. Cette spécialité répondant à une demande sociale et présentant un mode de formation original et utile aux professionnels, il serait souhaitable d'envisager un élargissement de l'équipe pédagogique statutaire et de préciser le statut des professionnels intervenant.

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : B
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : C



Education comparée

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Faculté d'Education - 3, rue de l'Abbaye - Paris 6.

Etablissement(s) en co-habilitation(s) : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

Cette spécialité vient compléter l'offre de formation du master *Education et formation* en ajoutant à la mention un domaine qui mérite d'être développé tant sur le plan de la formation que de la recherche. L'éducation comparée, l'éducation interculturelle et l'éducation internationale sont des champs particulièrement importants dans le cadre des exigences de l'Union Européenne.

Cette spécialité propose une réflexion sur l'éducation internationale, dans le prolongement du parcours *Education comparée* de la nouvelle Licence *Humanités et anthropologie contemporaines, diversité en éducation*. La formation allie l'approche académique et professionnelle permettant de préparer les étudiants aux métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation ou d'envisager de s'inscrire dans un parcours de chercheur. L'objectif est de proposer une réflexion sur l'éducation avec une dimension internationale, de former des experts et des chercheurs en éducation et d'offrir une formation avec une dimension internationale.

L'idée est de former des experts et des chercheurs en éducation comparée et en français langue étrangère avec une dimension internationale dans ces domaines.

- Appréciation :

Projet pédagogique :

Cette spécialité offre une formation académique et professionnelle permettant de se professionnaliser dans le milieu de l'éducation au sens large, ou de poursuivre vers la recherche (Formation en éducation comparée, éducation interculturelle, éducation internationale).

L'approche développée est comparative à partir d'expériences menées, d'échanges et de points de vue différents. Elle est aussi pluridisciplinaire pour offrir des regards différents sur la thématique. Les dimensions locales et internationales sont fortement posées. Les cours sont proposés en présentiel et à distance. Seul le M1 est ouvert cette année. Durant les semaines en présentiel, les étudiants bénéficient d'un face à face pédagogique de 35 heures. Pour les autres semaines, ils bénéficient de cours déposés en ligne avec la possibilité d'échanges avec leur tuteur. Si cette présentation semble attractive, notamment pour des étudiants professionnels ou éloignés géographiquement, le dossier ne donne aucune indication du rythme de ces semaines. Il serait souhaitable de connaître le mode d'alternance choisi. De combien de semaines les étudiants bénéficient-ils en face à face ? Comment ces semaines se répartissent-elles dans l'année ?

Le master s'inscrit dans le prolongement du cursus licence *Humanités et anthropologie contemporaine, diversité en éducation*. La formation propose des cours en présentiel et à distance.

Il semble apparaître la volonté de développer plus avant les relations à l'international afin d'envisager, comme il est annoncé dans le dossier, l'obligation de suivre un semestre à l'étranger. Des séminaires sont organisés ainsi que des stages à l'étranger. Les étudiants de master participent aux séminaires et au travail de publication pour certains. La composition de ce groupe de travail permet aux étudiants d'appréhender la recherche au niveau national et international.



Insertion professionnelle et poursuites d'études choisies :

La spécialité étant nouvelle, le dossier ne donne pas d'informations à ce sujet.

Pilotage de la spécialité :

L'équipe pédagogique est animée par un professeur d'université, par ailleurs présidente de l'association française d'éducation comparée AFDECE et rédactrice en chef de la revue française d'éducation comparée RFEC. L'équipe est composée de cinq maîtres de conférences ainsi que d'universitaires étrangers (University of London, Université de Münster) et d'universitaires français (Universités de Paris Ouest Nanterre La Défense, Université de Strasbourg, Université Paris Est Créteil, Université de Rouen, Université de Caen, Université de Bourgogne).

Il n'est mentionné aucun professionnel.

Il serait souhaitable de connaître plus avant le fonctionnement des conseils de master, leurs organisations, les participants. De même, il y a très peu d'indications sur les modes de recrutement des étudiants, notamment en ce qui concerne le conseil en charge d'étudier les dossiers des postulants qui ne possèdent pas le niveau requis pour accéder au master. Il serait souhaitable que des professionnels du champ de l'éducation, et notamment de l'éducation comparée, puissent participer au pilotage de la spécialité.

Le domaine que couvre la spécialité est pertinent, cependant la création récente de la spécialité fait qu'elle mérite d'être encore réfléchi notamment dans son articulation à la mention et aux autres spécialités. Cependant, cette création reste prometteuse tant en matière de formation que de recherche.

- Points forts :
 - La spécialité répond à un besoin tant sur le plan de la formation que sur le plan de la recherche.
 - La spécialité s'adosse pleinement à la recherche avec une dimension internationale.
 - L'organisation en alternance est pertinente.
- Points faibles :
 - Des informations réduites notamment sur les contenus des unités d'enseignement et sur l'organisation de la formation (alternance ?).
 - Des défauts d'articulation avec la mention.
 - Peu d'indications concrètes sur l'origine des étudiants.
 - Pas d'indications sur un adossement éventuel au champ professionnel.

Recommandations pour l'établissement

Il serait souhaitable de pouvoir penser l'articulation entre la spécialité et la mention. Les contenus des unités d'enseignement mériteraient d'être présentés afin de mieux comprendre, au-delà des appellations, les orientations et but de la spécialité. Pour la visibilité de la spécialité, il serait intéressant d'explicitier plus avant les modalités de formation professionnelle et de recherche.

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : B
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : SO
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : B



Métier de l'éducation et de l'enseignement - Enfances

L'AERES n'évalue pas les spécialités « métiers de l'enseignement ».

Métier de l'éducation et de l'enseignement - Adolescences

L'AERES n'évalue pas les spécialités « métiers de l'enseignement ».

Métier de l'éducation corporelle, de la santé et du développement de la personne

L'AERES n'évalue pas les spécialités « métiers de l'enseignement ».



Observations de l'établissement



ICP

INSTITUT
CATHOLIQUE
DE PARIS

Le Recteur

R.297.13

Paris, le 15 avril 2013

Evaluation 2013 du Master Education et Formation de l'ICP : observations.

Le rapport d'expertise de l'AERES souligne la richesse et la cohérence du Master et son adaptation à des publics diversifiés. Il note l'articulation d'un travail de recherche collectif avec le programme de formation ainsi que la force de l'organisation de la formation à distance. Il souligne en particulier les qualités de structuration de la spécialité « Besoins éducatifs Particuliers », pôle répondant à une demande sociale importante et qui s'inscrit dans les priorités de l'ICP et de l'enseignement catholique.

Le rapport mentionne cependant le manque de données quantitatives concernant l'insertion professionnelle et la poursuite d'études des étudiants du Master. L'ICP a mis en place depuis la rentrée 2011 une Direction de l'insertion professionnelle, service commun aux différentes facultés. Les premières enquêtes effectuées n'ont pas pu intégrer le Master mention Education et Formation, mais le plan de mise en œuvre le prévoit bien dès la rentrée universitaire 2013.

Nous observons par ailleurs que certains éléments critiques du rapport découlent du manque de développement de certains points du dossier déposé par l'ICP. Il est ainsi reproché le manque d'informations concernant les professionnels intervenants. L'ISP-Faculté d'éducation travaille avec un réseau important de professionnels et d'instituts spécialisés qui font l'objet de différentes conventions de partenariat. Les professionnels extérieurs qui travaillent en étroite collaboration avec notre équipe pédagogique, composée d'enseignants-chercheurs et de formateurs, sont issus aussi bien du monde médico-social, juridique, que de celui de la formation, de l'éducation et de la médiation. Leur liste est consultable sur les sites web de l'ICP et de ses partenaires (ISFEC IDF, Lasalle-Mounier, ISFEC Normandie, etc.).

Enfin, un certain nombre de points concernant l'organisation et l'articulation des unités d'enseignements font écho au travail actuellement mené en vue d'une restructuration des maquettes, dans le cadre de la réforme de la formation des maîtres : ils pourront donc être pris en compte rapidement.

Philippe BORDEYNE